



Cette année, la crise économique a touché de plein fouet l'économie du pays.

944 faillites depuis janvier

LUXEMBOURG - Le nombre de faillites enregistrées devant les tribunaux du pays s'élève à 944 en ce qui concerne les trois premiers trimestres 2012.

Pour toute l'année 2011, les tribunaux du Grand-Duché avaient enregistré 961 faillites. De janvier à fin septembre, soit pour les trois premiers trimestres de cette année, 944 faillites ont déjà été prononcées. Le nombre d'entreprises qui jettent l'éponge ne cesse de croître depuis le début de la crise économique.

«Cette année, la crise touche l'économie réelle du pays, donc les entreprises qui emploient des personnes», explique Gérard Eischen, membre du comité de direction de la Chambre de commerce Luxembourg et responsable du guichet Espace Entreprises.

«Il faut savoir qu'au Luxembourg, sur quelque 100 000 entreprises enregistrées à la Chambre de commerce, seules 30 000 sont des entreprises de

l'économie réelle, par exemple des boulangers, des cafetiers, des entreprises de construction... Sur ces 30 000 entreprises, 95 % n'ont pas plus de dix employés. Elles sont donc petites et plus vulnérables». D'après Gérard Eischen, la majorité des entreprises qui ont fait faillite en 2012 sont ces petites entreprises qui n'arrivent pas à passer le cap des cinq ans d'existence.

«Toute crise a une fin. Mais nous devons bien nous mettre en tête qu'à la fin de celle-ci, nous ne pourrions plus vivre aussi aisément qu'actuellement. Notre pays a des atouts comme le secteur bancaire, et l'industrie ne disparaîtra pas entièrement. Mais cette crise va complètement transformer le pays. Avec les dettes de l'État et une population vieillissante, le niveau de croissance d'avant-crise ne reviendra pas», explique Gérard Eischen.

De son côté, la Chambre de commerce a compté 781 faillites et 3 313 emplois supprimés pour les trois premiers trimestres de 2012.

Chloé Murat